

PF 73 Michel O'H

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT BY
MICHEL ROY
ASSISTANT DEPUTY MINISTER
FIRST NATIONS AND INUIT HEALTH,
HEALTH CANADA

PERMANENT FORMS ON INDIGENOUS ISSUES, TWELFTH SESSION
ITEM 3A
“IMPROVING HEALTH AND WELLBEING”

NEW YORK, 20 MAY 2013

DÉCLARATION DE
MICHEL ROY
SOUS-MINISTRE ADJOINT
SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS,
SANTÉ CANADA

INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES,
DOUZIÈME SESSION
POINT 3A
“AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE”

NEW YORK, LE 20 MAI 2013

IMPROVING HEALTH AND WELLBEING

The Government of Canada recognizes that, although there has been progress in some areas, gaps in health status persist between First Nations and Inuit and the general population. The Government of Canada is committed to continue working with First Nations and Inuit to improve health outcomes by ensuring that quality health services are available and accessible; and by supporting greater control of the health system by Aboriginal peoples.

In Canada, where provinces and territories are the primary deliverers of health services, First Nations and Inuit, like every other Canadian, enjoy universal comprehensive health coverage administered by provincial and territorial governments according to the standards set out in the *Canada Health Act*.

In addition, the Government of Canada provides:

- Primary care and public health in over 600 communities, including many that are remote and isolated;
- Drug, dental and other supplementary health benefits, including medical transportation; and
- Health system and capacity building support.

Primary Care and Public Health

The Government of Canada ensures that all First Nations, including remote communities, have access to essential primary care services on a 24 hour 7 days a week basis.

In addition to primary care nursing, the Government of Canada works closely with First Nations and Inuit organizations and communities to ensure public health programs and services are culturally relevant, including those targeting healthy childhood development, mental wellness, communicable disease control and environmental health.

Comprehensive drug, dental and supplementary benefit coverage

In recognition of the health gap that exists between First Nations and Inuit and other Canadians, Canada provides comprehensive coverage for prescription drugs, dental care, vision care, medical supplies and mental health counseling for eligible First Nations and Inuit regardless of where they live. When an essential medical service is not available in the community of residence, Canada covers the cost of transportation.

Access to these supplementary health benefits is highly valued by First Nations and Inuit. In a typical year, this benefit is used by approximately three quarters of the eligible population.

Health system and capacity building support

Canada recognizes that increasing First Nations and Inuit control over health services and systems is vital to improving health outcomes.

Today, we are building on our success through a large-scale transfer of health roles and resources. A Tripartite Framework Agreement on First Nation Health Governance was signed with British Columbia First Nations, the province of British Columbia, and the Government of Canada in October 2011.

This agreement will transfer the federal government's role in the planning, design, management and delivery of First Nations health services and programs to a new First Nations Health Authority. The transfer begins this July and will be complete by October 2013.

We know that improving First Nations health in isolated and remote communities requires a system with innovative health services and technologies. That is why Canada is supporting the use of e-Health technologies, like telehealth, and increasing the use of electronic health records.

An effective and innovative health system also needs Aboriginal researchers, people and communities to be engaged in, and undertake, health research. The *Pathways to Health Equity for Aboriginal Peoples* initiative aims to increase the capacity of Aboriginal communities to act as partners for the conception, oversight and application of health research.

Canada is also committed to increasing the number of trained Aboriginal health professionals. Since 2005, bursaries and scholarships have been provided to over 3,000 Aboriginal students pursuing a wide variety of health careers, including medicine and nursing.

We are also investing in Aboriginal community-based health workers. Over the past two years we have supported over 2,000 health workers to achieve certification in their area of responsibility.

In summary, Canada has an active agenda around Aboriginal health and we are committed to working together to close the health gap. A particular emphasis moving forward will be increasing capacity at the community level and enabling First Nations and Inuit participation, not just as clients of the health system, but as health professionals, collaborators, managers and proprietors.

AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Le gouvernement du Canada est conscient que, malgré des progrès dans certains domaines, des écarts persistent dans l'état de santé entre les Premières Nations et les Inuits et la population générale. Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de continuer à travailler avec les Premières Nations et les Inuits à l'amélioration de leur niveau de santé en veillant à ce que des services de santé de qualité leur soient offerts et en favorisant une meilleure prise en charge du système de santé par les peuples autochtones.

Au Canada, où les provinces et les territoires sont responsables de la prestation des services de santé, les Premières Nations et les Inuits, tout comme les autres Canadiens, bénéficient, en matière de santé, d'une protection universelle et complète administrée par les gouvernements provinciaux et territoriaux selon les normes édictées dans la *Loi canadienne sur la santé*.

En outre, le gouvernement du Canada fournit les avantages suivants :

- Soins de première ligne et services de santé publique dans plus de 600 communautés, dont bon nombre sont situées dans des zones éloignées et isolées;
- Médicaments, soins dentaires et autres services de santé complémentaires, dont le transport pour raison médicale;
- Soutien au système de santé et renforcement des capacités.

Soins de première ligne et services de santé publique

Le gouvernement du Canada veille à ce que toutes les Premières Nations, y compris les communautés isolées, aient accès à des services de soins de première ligne 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Outre les soins infirmiers de première ligne, le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les organisations et les communautés des Premières Nations

et des Inuits afin que les programmes et les services de santé qui leur sont offerts soient respectueux de leur culture, y compris les programmes axés sur le développement sain de l'enfant, le bien-être mental, la lutte contre les maladies transmissibles et la santé environnementale.

Couverture complète pour les médicaments, les soins dentaires et les prestations complémentaires

Compte tenu des écarts qui existent dans l'état de santé entre les Premières Nations et les Inuits et le reste de la population, le Canada rembourse les frais des médicaments de prescription, des soins dentaires, des soins de la vue, des fournitures médicales et des services de psychologie aux Premières Nations et aux Inuits admissibles, quel que soit le lieu de résidence. Lorsqu'un service essentiel n'est pas offert dans la communauté où vit le bénéficiaire, le Canada assume les frais de transport.

Les Premières Nations et les Inuits attachent une grande importance à ces services de santé complémentaires. Au cours d'une année typique, ces services sont utilisés par environ les trois-quarts de la population admissible.

Soutien au système de santé et renforcement des capacités

Le Canada reconnaît qu'une meilleure prise en main des services et des systèmes de santé par les Premières Nations et les Inuits est essentielle à l'amélioration de l'état de santé.

À l'heure actuelle, nous batissons sur nos succès par le biais d'un vaste transfert de rôles et de ressources en matière de santé. En effet, un accord-cadre tripartite sur la gouvernance de la santé des Premières Nations a été signé avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique, la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada en octobre 2011.

Cet accord permettra le transfert du rôle du gouvernement fédéral en planification, en conception, en gestion et en prestation des services et des programmes de santé à une

nouvelle Régie de santé des Premières Nations. Le transfert débute ce juillet-ci et se terminera d'ici octobre 2013.

Nous savons que, pour améliorer la santé des Premières Nations dans les communautés isolées et éloignées, il nous faut un système qui prône le recours à des technologies et à des services de santé innovants. C'est la raison pour laquelle le Canada appuie le recours aux technologies de la cybersanté, comme la télésanté, et accroît l'utilisation des dossiers de santé électroniques.

Un système de santé efficace et novateur exige également que les chercheurs, les peuples et les communautés autochtones croient à la recherche en santé et y prennent une part active. L'initiative *Voies de l'équité en santé pour les Autochtones* vise à renforcer les capacités des communautés autochtones afin de leur permettre de participer à la conception, à la surveillance et à l'application de la recherche en santé.

Le Canada a également pris l'engagement d'accroître le nombre de professionnels de la santé autochtones qualifiés. Depuis 2005, des bourses d'études et de perfectionnement ont été accordées à plus de 3 000 étudiants autochtones poursuivant un large éventail de carrières dans le domaine de la santé, notamment en médecine et en soins infirmiers.

Nous investissons également dans la formation d'agents de santé communautaires autochtones. Au cours des deux dernières années, nous avons appuyé plus de 2 000 agents afin de leur permettre d'obtenir un certificat dans leur domaine de responsabilité.

En résumé, le Canada a un programme dynamique pour favoriser la santé des Autochtones et il est résolu à collaborer afin de refermer l'écart qui existe dans l'état de santé. Un élément important pour l'avenir sera de renforcer les capacités au niveau des communautés et d'appuyer la participation des Premières Nations et des Inuits non seulement comme bénéficiaires du système de santé, mais aussi comme professionnels de la santé, collaborateurs, gestionnaires et propriétaires.